

## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

Séance du 2 Juillet 2018

L'an deux mille dix-huit, le deux juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur PETIT Jean-Pierre – Maire.

Étaient présents : M. PETIT Jean-Pierre – Maire,  
Mme CABOT Irène – Mme DEMAREST Pascale – Mme LECAUDE Fabienne : Adjointes,  
Mme LALMANT Marie-Françoise – M. BOTTE Michel – M. DUPRAY Claude – M. GARNIER Hervé – M. HOUEVILLE Daniel – M. HOUISSE Bastien – M. HUBY Jacques – M. LEDRAIT Didier formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. BURETTE Stéphane – M. DEBONNE Eric – M. DESER Alain

Monsieur HOUISSE Bastien a été désigné secrétaire.

Le compte-rendu de la séance du 12 Juin 2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### **Départ agent d'entretien**

Monsieur Tony VASSELIN ayant donné sa démission au 30 juin, un seul agent ne pourra exécuter à lui seul toutes les tâches demandées. Monsieur le Maire propose les solutions suivantes :

- \* pouvoir au poste laissé vacant,
- \* faire appel à une association ou agence pour la mise à disposition d'un intérimaire,
- \* prendre une entreprise pour les espaces verts.

Pour l'instant, vu le court laps de temps, et afin de ne pas prendre une décision dans l'urgence, le Conseil Municipal charge certains membres du Conseil Municipal de contacter les organismes susceptibles de fournir du personnel intérimaire et les entreprises pour l'entretien des espaces verts afin d'avoir des devis et ainsi faire des comparaisons.

### **Activités périscolaires**

- \* TAP – temps d'activités scolaires

Bien que le Conseil Municipal ait opté pour la semaine d'école de 4 jours, Madame l'Inspectrice d'Académie a décidé de maintenir la semaine d'école à 4 jours ½. La décision étant prise, maintenant il faut décider de l'organisation.

Monsieur le Maire donne connaissance de différentes informations :

- le plan mercredi, qui pour l'instant ne nous concerne pas,
- le fonds de soutien est pérennisé
- le bilan financier des TAP

Après discussion, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents, décide pour la rentrée scolaire de septembre :

- le maintien des TAP après l'école soit de 15 h 45 à 16 h 30,
- de facturer la somme de 1 €/enfant et par jour de présence quel que soit l'activité proposée (musique, activités diverses ou garderie)
- revoir le mode de gestion de la garderie et des TAP

**\* Garderie**

Depuis de nombreuses années la garderie a lieu dans le restaurant scolaire. Suite à une demande émanant de parents d'élèves, il est proposé, de déplacer la garderie du soir dans la salle de jeux de la maternelle, endroit où se déroule déjà la garderie du matin.

**Poteaux d'incendie**

Monsieur le Maire présente les différents devis proposés par Véolia pour les branchements suivants :

- réserve incendie :
  - route de Dieppe : 1.145.66 € H.T. – 1.374.79 € T.T.C.
  - Chemin d'Ormesnil : 1.567.57 € H.T. – 1.881.08 € T.T.C.
- poteaux d'incendie
  - angle rue de la République/Route de l'Etablissement : 3.150.00 H.T. – 3.780.00 € T.T.C.
  - route de l'Etablissement : 3.450.00 € H.T. – 4.140.00 € T.T.C.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable et charge Monsieur le Maire de demander une subvention.

**Informations et questions diverses**

\* Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que des devis ont été demandés pour la réparation des portes et le remplacement des vitrages abimés.

\* Pour une question de sécurité, les pierres installées sur les massifs délimitant les chicanes route de Dieppe seront enlevées.

\* suite à la loi NOTRE, certaines compétences sont ou seront transférées de plein droit ou sur demande aux Communautés de Communes. De ce fait, seul un petit nombre de commune devrait rester au sein du syndicat d'adduction d'eau potable et d'assainissement de Tôtes/Auffay. Il est envisagé un regroupement avec le SIAEPA de Montville.

Séance levée à 21 heures 10